



Les sucres, chez nous, c'est le printemps !



Page 3 à 11

*Notre
municipalité*

Messages municipaux

Page 12-20

Vie citoyenne

Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

*Espace
commercial*

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

 Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale
- RENÉE FAVREAU
Greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications
et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL
4 AVRIL 2023 - 20H

VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL



VINCENT
BILODEAU
Conseiller #1



Conseiller(ère) #2



ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3



NICOLAS
TURCOTTE
Conseiller #4



ROXANNE
BOUDREAULT-
GUIMOND
Conseillère #5
Mairesse suppléante
pour 2022



MARC MARTINEAU
Conseiller #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués

MERCREDI 5 AVRIL 2023 AVANT 16H00

à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

Bon printemps à toutes et tous.

Les belles journées ont commencé à se manifester et nous rapprochent du temps des sucres. C'est une belle période qui revient chaque année et je vous souhaite d'avoir l'occasion de participer à une activité "à la cabane" pour continuer cette belle tradition.

FESTIVAL DES NEIGES

Parlant de tradition, vous avez été nombreuses et nombreux à participer, malgré le froid, aux activités proposées lors du récent Festival des Neiges qui fait de plus en plus partie de notre hiver. Merci aux personnes qui se sont impliquées pour maintenir cette belle occasion de rassemblement qui nous incite à jouer dehors.

ÉLECTION PARTIELLE

Le poste numéro 2 au conseil municipal est vacant depuis le départ de Mme Rosanne Pomerleau. La période de mise en candidature se termine le 24 mars. J'invite les personnes intéressées à se procurer le formulaire de mise en candidature sur le site internet de la municipalité ou au bureau municipal.

UNE CENTENAIRE DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

Dans quelques jours, nous aurons le privilège de vivre le centième anniversaire d'une de nos concitoyennes. Mme Annette Goulet-Dion fêtera ses 100 ans à la fin du mois de mars. C'est un événement rare que je tenais à vous partager. Mme Dion est encore très alerte et, au nom du conseil municipal et au nom de toute la population de Saint-Gervais, nous lui souhaitons de profiter pleinement de cet anniversaire spécial avec sa grande famille.

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 7 FÉVRIER 2023 À 20H AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 150, RUE PRINCIPALE

4.1 COMPTES ET ADOPTION

230203

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de janvier 2023 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	70 702.59 \$
Sécurité	22 114.61 \$
Transport	107 564.90 \$
Hygiène du milieu	24 989.10 \$
Santé & Bien-être	0.00 \$
Aménagement et urbanisme	12 012.42 \$
Loisirs et culture	39 577.16 \$
Frais de financement	0.00 \$

Activités financières – Automate, vanne, 1^{er} rang, salle de décontamination, Centre socio-culturel, Rang du Bras et route Arthur, 2^e rang Est. 39 990.20 \$

TOTAL 316 950.98 \$

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.3 ADJUDICATION DE CONTRAT DE CONSTRUCTION BÂTIMENTS BLOCS SANITAIRES PARCS

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement # 337-18 sur la gestion contractuelle;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une promesse d'aide financière du programme PRIMADA (Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés) pour la réalisation de petits travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés;

ATTENDU QUE le choix des projets a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la Municipalité a comparé les prix auprès de deux fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de mandater l'entreprise Constructions Gilles Bélanger Inc. pour la construction de bâtiments pour deux (2) blocs sanitaires : un au parc du Rocher et un deuxième au parc du Repos tel que décrit et détaillé dans la proposition datée du 28 janvier 2023 et ce, au coût de 38 000 \$ plus taxes applicables.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant 22-701-00-225-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.5 MOTION DE REMERCIEMENTS À MADAME ROSANNE POMERLEAU

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU DE souligner le départ de Madame Rosanne Pomerleau, conseillère au poste #2.

Les membres du conseil municipal et le personnel de la Municipalité tiennent sincèrement à remercier Madame Pomerleau pour son implication sociale et votre assiduité dans l'occupation au poste de conseillère #2. Sachez que votre apport a été précieux et grandement apprécié.

QU'une motion de félicitations soit donnée à Madame Rosanne Pomerleau pour le travail accompli durant son mandat.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.6 MOTION DE FÉLICITATIONS À LA FERME CAPRIJOL

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une motion de félicitations soit adressée à la ferme Caprijol, de notre municipalité, pour avoir remporté la médaille d'Or au concours international de Lyon, en France, dans la catégorie « meilleur produit laitier canadien de la compétition ». Le produit concerné est leur caramel au lait de chèvre.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.9 DEMANDES AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE – PROJET AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'ESCALE

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a autorisé au Centre de la petite enfance l'Escale (CPE), la réalisation du projet d'augmentation de la capacité de l'installation située

à Saint-Gervais dont la Municipalité est propriétaire, et ce, pour 21 places supplémentaires;

ATTENDU QUE le projet est clé en main par la Municipalité et qu'aucune aide financière n'y est associée;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté la firme RLD Architectes pour la confection des plans et devis et que l'estimation des travaux est de 550 000 \$ pour l'agrandissement du CPE.

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé le 22 décembre 2022 à l'ouverture de l'appel d'offres public pour construction et que selon les soumissions reçues des entrepreneurs, les coûts reflètent une augmentation de 50 % de l'estimation effectuée par la firme d'architectes;

ATTENDU QUE dans les circonstances, le conseil municipal devra réviser son projet puisqu'il considère important de tenir compte de la capacité de payer de ses contribuables dans ce contexte économique;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de demander au ministère de la Famille une révision du dossier afin d'obtenir une aide financière pour couvrir les travaux intérieurs associés aux besoins du CPE;

DE demander au ministère de la Famille de revoir l'enveloppe de l'amélioration locative, en tenant compte de l'inflation causée par la pandémie qui a fait exploser les coûts pour les infrastructures ainsi que les taux d'intérêt.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.11 DEMANDE DE CONSULTATION CONJOINTE ENTRE LA MRC ET LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA FQM DANS LE CADRE D'UN JUGEMENT DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du jugement de Ferme GMS Larochelle et Excavation Simon Paré et Fils inc. c. Municipalité de Saint-Gervais, daté du 26 janvier 2023;

ATTENDU QUE les conclusions du tribunal auront une incidence sur la qualité de vie des citoyens de la municipalité et ailleurs dans la province;

ATTENDU QUE les conclusions du tribunal ont une incidence importante dans l'exercice de la compétence des municipalités en matière d'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE les municipalités ayant des articles de règlement similaires à ceux mis en cause dans le jugement ont un intérêt commun et qu'il est conséquemment opportun pour la MRC de Bellechasse de considérer les options qui s'offrent à elle;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités FQM a notamment comme mission de défendre les intérêts des municipalités du Québec et, à cette fin, elle effectue des représentations soutenues et effectives pour porter et exprimer les positions de ses membres auprès des instances concernées;

ATTENDU QU'il est souhaitable que la FQM soit informée des conclusions du jugement et qu'elle considère s'il est opportun d'intervenir afin d'effectuer les représentations nécessaires;

ATTENDU QU'il est possible de porter le jugement en appel dans les 30 jours suivants le jugement;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE soit transmis à la MRC de Bellechasse une copie du jugement de la cour et une copie de l'argumentaire de l'avocat de la municipalité dans ce dossier;

QUE le conseil municipal demande à la MRC de Bellechasse d'effectuer une demande à la FQM d'examiner ce dossier afin d'analyser toutes les démarches possibles pour modifier les articles du Règlement sur les Carrières et Sablières et la Loi sur la qualité de l'environnement.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5.1.1 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER FESTIVAL DES NEIGES 2023

ATTENDU QUE le budget accordé aux Loisirs de Saint-Gervais pour 2023 couvre l'ensemble des activités des loisirs pour l'opération de l'année;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de ne pas donner suite à la demande de soutien financier pour le Festival des Neiges 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.1 REMISE EN FONCTION DU SERVICE PREMIERS RÉPONDANTS - EMBAUCHE ET FORMATION

ATTENDU QUE depuis mars 2021, le contexte pandémique a mis temporairement fin au service de premiers répondants dans la municipalité de Saint-Gervais;

ATTENDU l'intérêt de certains premiers répondants de poursuivre l'offre de service à la population;

ATTENDU QU'à la suite du recrutement dans le journal le Gervaisien, sept nouveaux répondants ont répondu à l'appel;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de remettre en fonction le service de premiers répondants pour les citoyens de Saint-Gervais et de conserver le service de niveau 3;

D'embaucher les personnes suivantes à titre de premiers répondants:

Andréanne Beaupré, Stéphane Boutin, Jessie Doiron, Mélanie Godbout, Noémie Golden, Josée Tanguay ainsi que Marc Martineau;

DE former les nouveaux premiers répondants pour les niveaux 1, 2 et 3 au courant de l'année 2023;

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-230-00-442-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

8.2 RETRAIT DU PROGRAMME COEUR VILLAGEOIS

ATTENDU QUE la Municipalité a adhéré en mai 2021 au programme Cœur villageois dans le but de permettre la mise en valeur des produits du terroir locaux, permettre le développement de l'aspect historique des bâtiments patrimoniaux ainsi que les aspects naturels;

ATTENDU QUE le comité Cœur villageois a connu quelques départs parmi ses membres;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité annonce avec regret le retrait de la municipalité dans la démarche Cœurs villageois. Toutefois, une volonté de poursuivre les démarches de mise en valeur des beautés et des attraits de Saint-Gervais s'effectuera sous une autre forme.

Résolution adoptée à l'unanimité.

11.1 DEMANDES BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU les demandes de la bibliothèque de réaménagement intérieur et l'ajout d'équipement;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'accorder un budget de 2 000 \$ pour le réaménagement et l'achat d'équipement.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-701-90-978-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Pour consulter la totalité du document ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, TENUE LE JEUDI 16 FÉVRIER 2023 À 16H30, AU 150, RUE PRINCIPALE

3.1 FIN DU PROCESSUS D'ATTRIBUTION DE CONTRAT POUR LE PROJET DE L'AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'ESCALE DES MOUSSAILLONS (CPE)

ATTENDU QUE la Municipalité a publié sur le site SEAO l'appel d'offres 2022-04 pour le projet d'agrandissement du CPE pour accueillir 21 enfants supplémentaires;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu six soumissions;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse reçue est celle de Les Constructions A. Carrier Inc. au montant de 838 500 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE les soumissions reçues accusent toutes un écart important avec l'estimé des coûts des travaux établi par la firme RLD Architectes qui a préparé les plans et devis du projet;

ATTENDU QUE les soumissions reçues dépassent le montant prévu au Règlement # 368-22 décrétant une dépense et un emprunt de 564 152 \$ pour les travaux d'agrandissement du CPE de 21 places;

ATTENDU QUE la Municipalité n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard des soumissionnaires;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE soient rejetées les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offre 2022-04 CPE L'ESCALE, SAINT-GERVAIS AGRANDISSEMENT 2023;

QUE la Municipalité mette fin au processus d'appel d'offres 2022-04 CPE L'ESCALE, SAINT-GERVAIS AGRANDISSEMENT 2023;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3.2 EMBAUCHE RESPONSABLE D'URBANISME TEMPORAIRE ET NOMINATION D'UN FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

ATTENDU QUE M. Ludovic Bilodeau a avisé la municipalité de son désir de réduire temporairement ses heures de travail pour des raisons familiales;

ATTENDU QUE la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (A-19.1), article 119, paragraphe 7, permet au Conseil de la municipalité de désigner un fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et certificats;

ATTENDU QUE le Règlement sur les permis et certificats # 361-21 prévoit les devoirs et les droits du fonctionnaire désigné, en particulier en ce qui a trait à la délivrance de permis et certificats et statue au nom du Conseil municipal sur toute demande de permis ou certificats et autres procédures édictées par les règlements d'urbanisme;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les officiers responsables de l'application des règlements d'urbanisme de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité doit offrir un service d'urbanisme pour répondre aux besoins ponctuels de sa population;

ATTENDU QUE l'ensemble des modalités de remplacement seront convenues entre les deux parties;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer une entente qui mandate la firme GESTIM Inc. pour assister le service d'inspection municipale de la Municipalité de Saint-Gervais durant la période comprise entre le 17 février et le 14 avril 2023;

QUE l'entreprise GESTIM Inc. et ses employés soient nommés fonctionnaires désignés pour l'application des règlements municipaux d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Gervais pour la période comprise entre le 17 février et le 14 avril 2023;

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-610-00-421-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Pour consulter la totalité du document ci-dessus :
www.saint-gervais.ca



AVIS D'EXPÉDITION DES COMPTES DE TAXES 2023

Les comptes de taxes 2023 ont été postés le 21 février 2023 et expédiés par courriel pour ceux qui ont préalablement complété le formulaire transmission électronique de relevé de taxes municipales (vérifier dans le courrier indésirable).

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes, veuillez communiquer avec nous sans délai, par courriel : info@saint-gervais.ca ou par téléphone au 418 887-6116.

Il est de votre responsabilité de s'assurer que les taxes municipales dues sont acquittées et de vérifier les dates des prochains versements de taxes municipales pour l'année en cours.

Par souci d'économie de temps et de papier, si vous souhaitez recevoir votre compte de taxes par courriel consultez le site internet à la section – services aux citoyens/ taxes municipales et remplir le formulaire puis le faire parvenir à info@saint-gervais.ca

POPOTE ROULANTE : RAPPEL

Nous vous rappelons que le service de popote roulante est en fonction depuis deux ans à Saint-Gervais.

C'est un service de livraison de repas chauds, le mardi et le jeudi midi de chaque semaine et il s'adresse principalement aux clientèles suivantes :

- Personnes âgées, avec ou sans perte d'autonomie;
- Personnes en convalescence suite à une maladie ou une intervention chirurgicale;
- Autres personnes avec des besoins particuliers

Les repas sont préparés par le Marché Bonichoix de Saint-Gervais et le menu est varié chaque semaine. La livraison est gratuite et est assurée par une équipe bénévole. Les repas sont livrés entre 11h30 et 11h45.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec :

- Entraide Solidarité Bellechasse : 418 883-3699
- Gilles Nadeau : 418 887-6718 ou 581 997-3886

COMMENT SAVOIR SI VOTRE TOITURE EST EN SURCHARGE ?

Voici quelques signes annonciateurs qui peuvent démontrer que votre toiture est en surcharge :

1. Le plafond semble déformé;
2. Les portes intérieures se coincent;
3. Des fissures apparaissent sur les murs et les plafonds;
4. Si vous entendez des bruits de craquement.

Différentes solutions s'offrent à vous.

1. Vous pouvez retirer la neige vous-même;
2. Vous pouvez engager un spécialiste pour effectuer ces travaux.

Soyez attentif à la quantité de neige accumulée et n'attendez pas que votre toiture soit en surcharge.

Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Quelques explications sur le budget 2023 de la MRC

Chaque année, les comptes de taxes municipales sont acheminés aux citoyens et une partie de cette taxe sert à payer les services rendus par la MRC.

Mieux comprendre le rôle de la MRC

Tout d'abord, il est important de comprendre que la MRC a comme mission d'offrir des services aux municipalités et aux citoyens. Certains services sont confiés aux MRC directement par le gouvernement du Québec (comme l'aménagement du territoire et l'évaluation foncière par exemple), alors que d'autres services ont été mis en place pour répondre à un besoin exprimé par les municipalités.

Pour répondre aux besoins des municipalités, la MRC propose la mise en commun des ressources. Pour vous donner un exemple, en 2022, la MRC a créé le Service de Ressources humaines (RH). Les municipalités ont désormais accès à trois ressources spécialisées en RH sous le mode utilisateur-payeur. Ce service a permis aux municipalités qui ne pouvaient se payer le salaire d'une conseillère en RH, de répondre à leur besoin de recrutement de personnel.



Le budget 2023

En 2023, le budget de la MRC a atteint les 24 millions. Ça semble énorme, mais il faut se rappeler que la MRC de Bellechasse est l'une des MRC comptant le plus grand nombre de municipalités et a la chance d'avoir une population en pleine croissance. Nous sommes maintenant près de 39 000 habitants.

Une part importante de notre budget est consacrée au Service de gestion des matières résiduelles. C'est ce Service qui gère la collecte et le traitement des déchets et qui opère le lieu d'enfouissement technique à Armagh. En 2023, le budget du Service GMR a augmenté de 18 % par rapport à 2022.

Voici des éléments expliquant cette hausse :

Hausse des frais d'achat des équipements

Le territoire de la MRC est vaste et nous avons besoin de plusieurs camions de collecte pour couvrir l'entièreté du territoire. Saviez-vous qu'un camion de collecte coûtait 306 000\$ en 2020 et qu'il en coûte désormais plus de 400 000\$ en 2023?

Hausse des frais de carburant

Avec une flotte importante de camions, vous devinez que la hausse des frais de carburant a eu un impact important sur le budget. En 2022, les frais de carburant ont connu une hausse de 55 % passant de 480 000\$ à 745 000\$ annuellement. Bien évidemment, nous suivons de près le développement du marché des camions électriques. Ce marché commence à se développer, alors nous analyserons cette possibilité au courant des prochaines années et nous opterons pour la solution la plus avantageuse.

Baisse de la contribution financière provenant du gouvernement du Québec

Le gouvernement souhaite que les MRC et autres exploitants de site d'enfouissement cessent d'enfouir les matières organiques et pour ce faire, il diminue l'argent versé annuellement pour la gestion des matières résiduelles tant qu'une méthode de traitement de la matière organique ne sera pas déployée à l'ensemble de notre population. En 2023 et 2024, la MRC mettra en place une méthode de traitement de la matière organique. Ce projet vous sera présenté dans les prochains mois.

Information importante en lien avec la collecte des matières résiduelles



Nous sommes actuellement à revoir certains trajets de collecte des déchets et du recyclage (bac vert et bac bleu). Il est donc possible que nos heures de collecte changent.

Les jours de collecte restent les mêmes. Aucun changement au calendrier!

Nous vous rappelons que vous devez mettre votre bac au chemin le soir précédent la collecte. Nos camions peuvent passer très tôt le matin ou même en après-midi.



OFFRE D'EMPLOI

GREFFIER(ÈRE)-TRÉSORIER(ÈRE) ADJOINT(E) MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

Tu as de l'expérience en comptabilité ? Le monde municipal t'intéresse.

Tu es dynamique, autonome, structurée et plein d'initiatives, nous avons un poste pour toi.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à Mme Ginette Leclerc à l'adresse courriel gleclerc@groupeperspective.com.

Pour plus de détails, consultez le www.saint-gervais.ca / emploi disponible

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

SAVIEZ-VOUS QUE :

Vous pouvez maintenant soumettre vos demandes de permis en ligne (rénovation, construction, lotissement ou autres).

<https://saint-gervais.ca/demande-de-permis/>

UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE ?

AVISEZ-NOUS par courriel : info@saint-gervais.ca

Afin d'être en mesure de remplacer les lumières de rues défectueuses dans les meilleurs délais, la municipalité demande la collaboration des résidents et résidentes de la municipalité. Si vous remarquez qu'une lumière de rue située sur le territoire est brûlée ou encore qu'elle clignote, veuillez nous en informer par courriel à l'adresse : info@saint-gervais.ca.

PROGRAMME : SERPUARIENS

La municipalité de Saint-Gervais fait partie des points de dépôts officiels de : Recycler MES électroniques/Serpuariens.

La population peut avoir l'esprit tranquille, les produits électroniques sont recyclés dans le respect de l'environnement. Ceux-ci contiennent beaucoup de matières qui doivent être récupérées et recyclées.

Les points de dépôt sont :

En période estivale : Écocentre de Saint-Gervais, situé au 339, rue Principale, Saint-Gervais

En période hivernale : Garage municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais

Consulter la liste des produits acceptés, directement sur le site internet au : www.saint-gervais.ca



SÉCURITÉ À MOTONEIGE ET VTT

La Sûreté du Québec souhaite rappeler que la prudence est de mise quant aux activités récréotouristiques pratiquées en famille, particulièrement à cette période de l'année.

Partout au Québec, tout au long de cette semaine, plusieurs jeunes pourront avoir l'opportunité de pratiquer des sports motorisés avec leurs parents. Il est important de se remémorer quelques consignes de sécurité pour que le tout se déroule de façon sécuritaire.

Dans le but d'amuser les enfants, certains adultes adoptent des comportements qui s'avèrent être non sécuritaires, et à risque de blessures graves lors de la pratique de ces sports motorisés.

Par exemple, il n'est pas permis d'attacher un tube à neige ou tout autre objet de glisse derrière une motoneige ou un quad, ceci s'avère être une action imprudente selon l'article 30 de la loi sur les VHR et l'amende prévue est de 450 \$.

Il est permis d'avoir des passagers dans une carriole derrière, mais celle-ci doit comporter une attache rigide de même que des réflecteurs et un feu qui s'actionne au freinage. Les passagers, tout comme le conducteur, doivent porter un casque. Les carrioles commercialisées pour cet usage répondent aux normes exigées.

Aussi, il est interdit d'installer un enfant devant vous sur une motoneige ou un quad, ceci s'avère être une infraction selon l'article 49 de la loi sur les VHR et l'amende prévue est de 350 \$. Le passager doit occuper une place aménagée pour lui, derrière le conducteur. Les pieds de l'enfant doivent reposer sur un marchepied.

INFRACTIONS FRÉQUENTES – RAPPEL

- Tout conducteur de véhicule hors route de moins de 16 ans ne peut circuler sur un sentier, une route, une terre publique ou sur une terre privée appartenant à une municipalité. À défaut, l'amende est de 450 \$.
- Cependant, il a le droit de circuler, sans la surveillance d'un adulte, sur le terrain privé familial. En revanche, à tout autre endroit, par exemple, une terre agricole appartenant à une tierce personne, qui en donne l'autorisation, celui-ci doit obligatoirement avoir l'autorisation d'un parent et être accompagné par une personne majeure autorisée à conduire un véhicule hors route, circulant à une

distance permettant de lui porter rapidement secours en cas d'accident ou de difficulté. À défaut, l'amende est de 450 \$.

- Toute action susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes est passible d'une amende de 450 \$.
- Tout utilisateur de véhicule hors route, qui circule sans casque conforme, est passible d'une amende de 350 \$.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Circulez sur les sentiers et évitez les plans d'eau non balisés : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers;
- Respectez les limites de vitesse et adaptez votre conduite en fonction des conditions des sentiers et de la visibilité.
- Maintenez allumés les phares de votre VHR.
- Informez-vous de l'état du réseau avant de partir en randonnée <https://www.fqcq.qc.ca/iquad/> et <https://fcmq.qc.ca/fr/>

Soulignons que la Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026, « La vie humaine, au cœur de nos actions », a pour objectif de diminuer le nombre de collisions mortelles et avec blessés graves sur les réseaux routiers et récréotouristiques. Des pistes d'action sont mises en œuvre dans chacun des axes distincts : Partenariat, Intervention, Sensibilisation, Technologie, Évaluation (PISTE) par la Sûreté du Québec ainsi que ses partenaires, afin de collaborer pour tendre vers un objectif commun, celui de rendre nos routes, nos sentiers et nos plans d'eau plus sécuritaires.

Pour de plus amples informations concernant la réglementation, nous vous invitons à consulter le site de la Société de l'assurance automobile du Québec <https://saaq.gouv.qc.ca/je-conduis/vehicule-hors-route/>

Service de la diffusion et des relations médias
Sûreté du Québec
Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches
418 623-6452
www.sq.gouv.qc.ca

ÉLECTION PARTIELLE 2023



PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE COMME :

CONSEILLER
OU
CONSEILLÈRE
POSTE #2

LA PÉRIODE D'INSCRIPTION
DÉBUT LE 10 MARS 2023
ET SE TERMINE
LE 24 MARS 2023 À 16H30

Déposer votre formulaire au bureau municipal.

LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

FESTIVAL DES NEIGES



Toute l'équipe du Festival des neiges de Saint-Gervais tient à remercier chaleureusement tous ses partenaires et collaborateurs, ayant permis de faire de cet événement un franc succès



STATION SERVICE CLAUDE ROY INC.



Déneigement Martin Lapierre



Et aussi un merci tout spécial aux municipalités de Saint-Damien et de Saint-Raphaël pour le prêt de matériel



Merci mille fois et à l'an prochain



SOIRÉE JOFFRE

VENDREDI 17 MARS 2023
Centre Socio-Culturel de Saint-Gervais
(176 Rue Nadeau)

DÉBUT DES INSCRIPTIONS: 19 H 00
DÉBUT DU TOURNOI: 19 H 30

Coût: 20 \$ / équipe



Pour informations: 418-887-3732 | loisirs@saint-gervais.ca

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME ET POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES #CombattreLeRacisme

TABLE RONDE



Échange entre les différents services de proximité (école, pharmacie, municipalité, etc.) et la population de Bellechasse

Samedi 18 mars 2023 de 16 h à 19 h 30

Lieu: Maison De La Culture De Bellechasse
75 Rte St Gérard, Saint-Damien-de-Buckland
QC G0R 2Y0

Dégustation de bouchées à saveurs multiculturelles sur place.

Inscription auprès de Ibtihel Gasmî
418 885-1857 poste 105
lgasmî@alphabellechasse.com



EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Sauveteur de piscine et moniteur de natation

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

**POUR POSTULER, JUSTE
À ENVOYER TON C.V. À
EMILIE FORTIER**

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- Participer à la planification et l'organisation de la piscine et des cours de natation.
- Surveiller la piscine et animer des cours de natation.
- S'assurer de la sécurité des utilisateurs.
- Poste de 40 heures semaine débutant à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable ayant **17 ans et plus**.
- Avoir ses cartes de sauveteur et de moniteur est obligatoire.



EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Assistant-sauveteur de piscine et moniteur de natation

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

**POUR POSTULER, JUSTE
À ENVOYER TON C.V. À
EMILIE FORTIER**

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- Assister l'équipe de la piscine dans la planification et l'organisation de la piscine et des cours de natation.
- Surveiller la piscine et animer des cours de natation.
- Poste de 40 heures semaine débutant à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable ayant **15 ans et plus**.
- Avoir ses cartes d'assistant-sauveteur et de moniteur est obligatoire.



GALA AMATEUR

AVEC LE GROUPE NASH

Centre Socio-Culturel
176 Rue Nadeau

DIMANCHE 19 MARS 12 H 30
SPECTATEUR: 10\$ | PARTICIPANT: 5\$
Inscription à partir de 10 h 15

Cercle de Fermières Saint-Gervais

Nos vœux de Joyeux anniversaire en mars s'adressent à Mesdames : Jeanne D'Arc Letellier, Mélynda Maude Marcoux, Liette Lemieux, Marie France Asselin, Brigitte Lapointe et Henriette Desrosiers.

Félicitations aux heureux parents, en février notre compagne fermière Mme Catherine Pelletier a donné naissance à un beau garçon prénommé Noam.

Notre rencontre du mois d'avril en sera une informelle.

Atelier de broderie brésilienne (cerceau, petit carré de tissus et aiguille) tricot mosaïque (apportez vos broches et 2 couleurs de laine) et nous essayerons de répondre à vos interrogations dans d'autres domaines si besoin est.

Pour la création du mois: Dentelle aux fuseaux.

N'oubliez pas vos réalisations diverses.

Les membres du CAL vous souhaitent une très joyeuse fête de Pâques.

Prochaine réunion : 5 avril 2023 à 19h.

Bienvenue à toutes!



Comprendre les démarches pour obtenir la résidence permanente

Mardi 14 mars 2023 | 9h30 à 11h30
OU
Jeudi 16 mars 2023 | 18h30 à 20h30

Atelier présenté par Jessica Leclerc P.
Consultante réglementée en immigration canadienne
CRIC-CISR

Partiel
IMMIGRATION

Avec la participation financière de :

Québec   

Club FADOQ St-Gervais
Québec et Chaudière-Appalaches

Nous vous invitons à nos prochaines activités qui ont toutes lieu au local du club.

- Soirées dansantes avec la musique des Tribadours, les vendredis 24 mars, 7 et 21 avril 2023. L'accueil se fait à partir de 18h45 et la danse débute à 19h30. Le coût d'entrée est de 10 \$.
- Aussi, après-midi dansant avec Roger et Cécile, dimanche le 16 avril, à partir de 13h. Lors de l'intermission, il y aura dégustation de tire sur la neige qui est réservée aux personnes qui seront présentes pour la danse. Coût d'entrée de 13 \$.
- N'oubliez pas nos autres activités :
 - Tous les mardis, à 9h30 : vie active vous invite à bouger tout en vous amusant.
 - Tous les mercredis, à 9h : matinées-café pour se rassembler, jaser et jouer aux cartes dans un climat de détente.
 - Tous les mardis et jeudis pm, de 13h30 à 16h30 : venez jouer aux cartes.

Toutes nos activités sont ouvertes à toutes et tous, membres et non-membres de la FADOQ.

Pour vos besoins de location de salle et pour toutes autres informations : Gilles Nadeau, 418 887-6718.

Dominic Roy, vp et responsable des communications.



Animateur/rice
VIACTIVE

Visite d'amitié

Entraide Solidarité Bellechasse

BÉNÉVOLE

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Nous avons réellement besoin de vous pour améliorer la qualité de vie de nos aînés dans Bellechasse. Vous êtes disponible quelques heures de temps en temps pour faire une différence?

Nous avons différents services à vous proposer. Nous sommes une super équipe enthousiaste prête à vous accueillir et vous guider dans cette belle expérience.

Alors on vous attend?

CONTACTEZ LA RESPONSABLE DU BÉNÉVOLAT
JENNIFER 418 883-3699 POSTE 3
VIACTIVE@ENTRAIDESOLIDARITE.COM

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile.

	Cueillette à domicile Hebdomadaire		2 fois/an Cueillette spéciale de gros rebus
	En bonne condition	En mauvaise condition	
MEUBLES : Meubles de télé en bois, tables, fauteuils, étagères, futons, divans-lits, tables de chevet, commodes, lampes, miroirs, matelas, sommiers, coffres, tables d'appoint.	Oui	Non	Oui
ÉLECTROMÉNAGERS : Réfrigérateurs congélateurs, airs climatisés, thermopompes, laveuses, sécheuses, fours, congélateurs, lave-vaisselles, cuisinières.	Oui	Oui	Oui
TISSUS, TEXTILES ET VÊTEMENTS : Vêtements en cuir (bottes, ceintures, sacs à main), de sports, de bébés, chaussures, bottes, cintres et supports.	Oui, avec meubles	Non	Non
ARTICLES DE CUISINE : Vaisselles, ustensiles, casseroles, contenants en plastique.	Oui, avec meubles	Non	Non
ARTICLES DIVERS : Bibelots, bijoux, équipements de sport, patins, raquettes, skis, luges, traîneaux, articles de sports, décorations, tableaux, lampes, livres, CD, VHS, casse-têtes, jouets.	Oui, avec meubles	Non	Non
ARTICLES DE JARDIN : Boyaux d'arrosage, meubles de patios, pots à fleur, barbecues.	Oui, avec meubles	Non	Oui
ANTIQUITÉS : Machines à coudre, lampes, poteries, meubles, etc.	Oui, avec meubles	Non	Oui
APPAREILS ÉLECTRONIQUES (SERPUARIENS) : Ordinateurs, tablettes, cellulaires, ordinateurs, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieurs, radios, ect.	Non	Non	Non

PRÉPARER UNE COLLECTE

Avant une collecte, vous devez vous assurer de mettre vos articles près de la porte afin qu'ils soient facile d'accès : De plus, il est de votre responsabilité que l'accès à vos articles soit sécuritaire en tout temps. Si nos employés considèrent un accès non sécuritaire, la collecte pourra être annulée. **5 items pas adresse.**

PROPRE ET EN BONNE CONDITION

Afin de bénéficier des services de la Ressourcerie Bellechasse, vous devez respecter la liste des matières acceptées, mais aussi vous assurer que ce que vous donnez est propre et en bonne condition. Si un article comporte l'un des éléments suivants, il pourrait être refusé lors d'une collecte :

- Cernes ou taches (tissus, coussins)
- Déchirés (vêtements)
- Mauvaise odeur
- Dommage par l'eau
- Égratignure importante ou très apparente
- Décoloration très importante
- Parties manquantes (tiroirs, portes, tablettes)

- Bris majeur, défectueux
- Non-fonctionnel

CUEILLETTE SPÉCIALE DE GROS REBUTS SE FERA EN MAI 2023.

Deux fois par année, la Ressourcerie Bellechasse offre un service de cueillette de gros rebus. Durant celle-ci, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Tous les autres mois, vous devez aller les porter à l'écocentre de votre municipalité. Les items doivent être à l'extérieur et accessible pour nos livreurs. **5 items par adresse.**

Vous devez communiquer avec nous entre le 1^{er} et 30 avril 2023 pour faire votre demande de cueillette et nous vous indiquerons la procédure à suivre.

ATTENTION : Les petits articles sont recueillis à domicile SEULEMENT si vous avez une cueillette de meubles au même moment ou veuillez les apporter directement à la Ressourcerie Bellechasse au 491, route 277, St-Léon de Standon.

LES MINUTES DE PHILIBERT

23: MARIE FITZBACH

La dernière parution se terminait par l'achat des droits seigneuriaux de l'augmentation de Saint-Michel par un avocat de Québec, George Muir, cofondateur du Bon-Pasteur de Québec avec Marie Fitzbach. Comme le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes, l'auteur vous propose une brève biographie de la femme de Saint-Gervais la plus connue au monde.

MARIE FITZBACH (1806 – 1885)

Le soldat et charpentier Charles Fitzbach (1737-1808), originaire du Luxembourg, s'est marié en troisième noce avec Geneviève Nadeau en novembre 1795 à Saint-Vallier. Le couple a donné naissance à huit enfants et Charles est mort alors que sa plus jeune fille Marie-Josephite n'a pas encore deux ans d'âge.

Il faut attendre quatre années pour que l'épouse endeuillée commence une nouvelle vie avec un autre charpentier, Joseph Leclerc, citoyen de Saint-Charles. Le curé Perras, qui a à cœur l'éducation des enfants, la remarque et l'invite à aider les autres élèves à apprendre le catéchisme, étape obligée avant de recevoir la « première communion ». À seize ans, comme d'autres jeunes filles, Marie Fitzbach quitte sa famille pour aller gagner sa vie comme domestique. Après avoir travaillé pour une dame de Québec, elle devient ménagère chez le marchand François-Xavier Roy, voisin du Séminaire, dont l'épouse a la santé fragile. Marie, davantage attirée par la vie religieuse, veut postuler aux grandes institutions, mais s'y voit refusée. Sa patronne, alitée depuis le début de l'année 1827, décède et laisse deux enfants au marchand qui n'a que sa domestique pour s'en occuper. François-Xavier Roy décide de fermer boutique et s'installe à Cap-Santé. Sur les conseils de l'abbé Antoine Parent, Marie épouse son patron veuf le 17 avril 1828 à l'église de Cap-Santé. Trois filles naissent : Séraphine, Céline et Clorinde. Cependant, le père, déjà paralysé, décède en septembre 1833. Les deux aînés, Adélaïde (10 ans) et Eugène (7 ans), issus du premier mariage, partent pour Gentilly chez leurs grands-parents maternels, tandis que Marie et ses trois enfants en bas âge restent à Cap-Santé et doivent composer avec un destin incertain.

À l'été 1840, Monseigneur Signay est en visite épiscopale à Cap-Santé avec sa délégation dont fait partie Michel Dufresne, curé de Saint-Gervais depuis 1838. Ce dernier constate l'état de désœuvrement de la petite famille qui survit en donnant le gîte à des pensionnaires. Il leur offre de venir s'installer à son presbytère (transformé et remplacé plus tard par le couvent) où Marie serait la servante attirée. Elle ne peut refuser cette opportunité, car c'est la terre d'adoption de sa mère et de ses frères et sœurs, Joseph Leclerc ayant acheté, devant le notaire Louis Ruel, un emplacement au village en juillet 1829, 2 ½ perches (environ 50 pieds) de front sur la rue Saint-Étienne par 6 perches (environ 120 pieds) de profondeur longeant au sud-ouest la rue Sainte-Catherine. À l'automne 1840, la « veuve

Roy » place ses trois filles au couvent de la Congrégation Notre-Dame de la Pointe-aux-Trembles (Neuveville) et part travailler pour l'austère curé Dufresne. À la fin d'avril 1843, le curé est appelé pour assister Madame Michel Lacroix, à la mission Saint-Raphaël. Il part avec le « viatique » destiné à la malade. Mais, au retour, sa voiture se renverse au passage d'un pont submergé. Le prêtre part à la dérive et on ne le retrouve que vingt heures plus tard, noyé, près du barrage du « moulin de la Chute ». Ainsi se termine le service de la servante du défunt curé, les prêtres se relayant jusqu'à l'arrivée d'un nouveau prêtre. Marie Fitzbach aménage avec sa mère dans une maison du 1er Rang Ouest située tout près du carrefour ; ses filles quittent le couvent de Saint-François-de-la-Rivière-de-Sud et viennent la rejoindre au domicile familial où, avec d'autres enfants du village, elles reçoivent leur éducation en français et en anglais par une institutrice anglophone qui y prend pension. Plus tard, Séraphine et Céline sont admises comme pensionnaires à l'Hôpital Général de Québec. Clorinde, la cadette, est emportée par la maladie à quatorze ans et 9 mois, le 13 mai 1846. Après un noviciat au Couvent de la Providence de Montréal, les deux aînées, suivant les conseils de l'abbé Louis Proulx qui est prêtre desservant à Saint-Gervais, sont les premières postulantes à entrer chez les Sœurs-de-la-Charité de Québec, à la fin de l'été 1849. Marie Fitzbach vend sa propriété de Saint-Gervais et entre, en octobre 1849, à l'Hospice de la Charité de Québec. On lui refuse toutefois l'entrée en religion, nouveau refus des communautés religieuses.

LE BON-PASTEUR

Les semaines passent puis le chapelain de l'institution, qui est nul autre que l'abbé Louis Proulx, lui fait part d'une demande de l'archevêque au sujet d'une nouvelle fondation pour venir en aide aux femmes délinquantes. C'est le projet de l'avocat et philanthrope George Manly Muir (1810-1882) qui souhaite un refuge pour les accueillir afin de les réhabiliter. Après hésitation, elle accepte l'offre de diriger une maison pour femmes en détresse, l'asile Sainte-Madeleine. Malgré le scepticisme de beaucoup de citoyens, le refuge va prendre forme avec la collecte de meubles, de vaisselle, d'ustensiles, de linge et de vêtements; George Muir s'engage à verser 2 ½ \$ par semaine à la communauté en plus des 16 cordes de bois de chauffage. Le 11 janvier 1850, par un temps glacial, Marie Fitzbach est en compagnie d'une jeune orpheline irlandaise, Mary Keogh, et va à la rencontre de monsieur Muir qui l'attend au logement délabré. L'asile du Bon-Pasteur de Québec ouvre bien humblement ses portes, mais est bientôt victime de son succès et doit déménager. Au faubourg Saint-Louis, quartier où se côtoient Canadiens et Irlandais, Marie Fitzbach fait naître un ensemble institutionnel où elle plante des ormes qu'elle fait venir de Saint-Gervais.

En février 1856, la communauté est érigée sous le nom de Congrégation des Servantes du Cœur-Immaculé-de-Marie de l'asile du Bon-Pasteur de Québec. Sept servantes sont admises à la profession et Marie Fitzbach en devient la supérieure sous le nom de sœur Marie du Sacré-Cœur de Jésus.

En 1859, elle cède sa place à une compagne des tout débuts. La fondatrice prend alors un peu de recul, mais continue d'œuvrer au sein de l'organisation et consent à l'ouverture de pensionnats disséminés un peu partout au Québec et en Nouvelle-Angleterre. George Muir est victime d'une attaque le 8 juillet 1882 et décède le lendemain matin. Trois ans plus tard, le 2 septembre 1885, le journal L'Évènement rapporte : « À une heure et demie, hier après-midi à l'Asile du Bon-Pasteur, est décédée à l'âge de 78 ans et 11 mois après 29 ans et sept mois de religion, Marie Fitzbach dite sœur Marie du Sacré-Cœur, fondatrice de la Société des Servantes du Cœur-Immaculé-de-Marie. Service et sépulture à la chapelle du Bon-Pasteur, samedi le 5 du courant à huit heures ». De partout arrivent des messages de condoléances; puis, au matin du 8 septembre, son corps est déposé au fond d'une fosse dans l'enclos funéraire de la communauté. Marie Fitzbach, dont les restes reposent dorénavant à la maison-mère à Sainte-Foy, est déclarée « vénérable » par le pape en 2012.



DANS LE PROCHAIN BULLETIN : LE SEIGNEUR GEORGES GAMELIN LAUNIÈRE.

La Société historique de Bellechasse veut mettre en valeur les vieilles photos et autres documents que vous avez en mains. Les spécialistes de notre centre d'archives situé à Saint-Damien peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites internet <http://shbellechasse.com> et <https://centredarchives.shbellechasse.com>.

Pour un prix modique, devenez membre de la Société historique de Bellechasse et vous recevrez la revue saisonnière Au Fil des Ans. Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, pierre.prevost@telus.net) ; Éric Légaré-Roussin, directeur archiviste (581 888-6216, eric.legare.roussin@shbellechasse.com) ; Pierre Lefebvre, coordonnateur du projet Archives Bellechasse (418 903-1899).



LE MOIS DE LA LITTÉRATIE AGRICOLE CANADIENNE

Le Mois de la littératie agricole canadienne conscientise les élèves à leur nourriture grâce à des expériences d'apprentissage innovantes.

Nous mangeons tous plusieurs fois par jour. Qu'on en soit conscients ou non, chaque bouchée découle de l'agriculture.

Ce mois de mars marquera la 12e année de l'inauguration du Mois de la littératie agricole canadienne (CALM). L'Association Nationale d'Agriculture en classe Canada et École-O-Champ Québec sont passionnées d'offrir des activités pratiques et des programmes qui se démarquent afin que les élèves réalisent et comprennent leurs liens directs avec l'agriculture.

« Pendant plus de dix ans, le Mois de la littératie agricole canadienne nous a donné l'opportunité de célébrer nos liens, comme Canadiens, à l'agriculture. » cite Rebecca Sooksom, AEC-C. « Mettre en lien les élèves avec les producteurs aide à garder une bonne connexion afin que la prochaine génération de Canadien soit au courant non seulement de la provenance de leurs aliments, mais aussi de l'importance de ce secteur dans nos communautés d'un bout à l'autre du pays. »

Chaque organisme membre de AEC-C offre ses propres opportunités d'apprentissage aux élèves de leur province en incluant des défis de lecture, des concours, des vidéos, des présentations en classe avec des ensembles de ressources éducatives. Certains de ces ensembles incluent : des semences, des lancements de nouvelles ressources éducatives et des visites en classes de professionnels du monde agricole.

École-O-Champ soulignera CALM en lançant la Grande Tournée des fermes canadiennes en visitant une ferme

porcine et en offrant un concours de La boîte Semences Mystères.

« Le Mois de la littérature agricole canadienne est une excellente occasion de montrer aux jeunes d'où proviennent les aliments et le travail essentiel et passionnant de celles et ceux qui les produisent. Grâce à des partenaires comme Agriculture en classe, nous pouvons proposer aux enseignants des outils, des programmes et des ressources pédagogiques qui vont contribuer à fasciner la relève sur les multiples carrières que propose le secteur agricole et agroalimentaire. » cite l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Bien qu'École-O-Champ et Agriculture en classe Canada offre des ressources et des programmes tout au long de l'année, il y a une fierté incomparable durant le mois de CALM alors que des centaines de bénévoles, qui sont de fiers partisans de l'agriculture, s'engagent à donner de leur temps afin d'échanger avec des étudiants d'un bout à l'autre du pays. En 2022, CALM a donné la chance à plus de 137 000 élèves issues des dix provinces du Canada, de vivre des expériences en agriculture et en alimentation. Ensemble et grâce à nos partenaires de soutien tels que Cargill et un partenariat canadien pour l'agriculture avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, AEC-C augmentera sa portée et se rapprochera de sa mission d'une agriculture présente dans toutes les classes et inspirant tous les élèves.

« Nous sommes honorés de continuer à soutenir CALM et sa mission d'éduquer les communautés sur la manière dont leur nourriture est produite, en connectant les agriculteurs aux familles qu'ils nourrissent. » cite Jeff Vassart, Président de Cargill Canada. « Ce travail est crucial pour <introduire à toute une nouvelle génération le grand monde de l'agriculture et tous les rôles que les Canadiens jouent en nourrissant la population d'une manière saine, responsable et durable. »

Pour en savoir davantage consultez : ecole-o-champ.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : #CALM23
#NotreNourritureNotreHistoire

ÉCOLE-O-CHAMP QUÉBEC



CAFÉ RENCONTRE

Le café rencontre, l'endroit pour discuter en français et partager avec des gens de votre communauté.

Horaires :
Tous les jeudis, de 9 h 30 à 11 h.

Endroit :
Dans le confort de votre domicile sur l'application TEAMS ou à l'Espace Multiservice de St-Damien : 154, rue Commerciale, G0R 2Y0

Coût :
Gratuit !

Inscription ou informations :
418 885-1587 poste 4 ou 418 789-2762 poste 3
rosemarierodriguez@alphabellechasse.com

Avec la participation financière de : Québec, ALPHA BELLECHASSE, Liaison immigration Bellechasse



SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

1997
2022

Le Carrefour
Employabilité • Travail de rue

DEPUIS 25 ANS
dans Bellechasse
POUR TOI!

Accompagnement pour les personnes de 16 ans et plus, sans limite d'âge

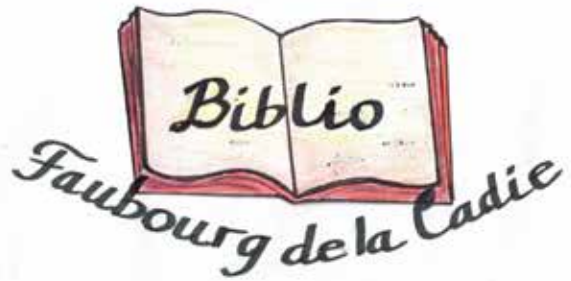
- Services **GRATUITS**, flexibles et personnalisés
- Rédaction de cv et préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Contacte nos conseillères au 418 887-7117

Les services-conseils offerts à la population de 16-35 ans de la MRC de Bellechasse sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

Québec

Bibliothèque



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	13h30 à 15h30
MARDI	18h30 à 20h30
JEUDI	18h30 à 20h30
SAMEDI	9h00 à 11h00

NOUS JOINDRE:

Téléphone : 418 887-3628 ou biblio@saint-gervais.ca

FACEBOOK:

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page.

ADRESSE INTERNET DU RÉSEAU DE LA CAPITALE NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES: www.reseaubibliocnca.qc.ca

Notre bibliothèque Faubourg de la Cadie fait partie du Réseau de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches et nous vous invitons à visiter ce site WEB pour découvrir tous les services mis à votre disposition gratuitement.

35 ANS POUR NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Nous profitons de l'occasion pour souligner le 35^e anniversaire de l'ouverture de la Bibliothèque Faubourg de la Cadie qui a eu lieu en mars 1988. Ce lieu culturel a permis aux citoyens et citoyennes d'emprunter des livres gratuitement autant pour les jeunes et les moins jeunes.

Trois bénévoles sont toujours actives depuis le début soit : Mariette Labrecque, Louise Toussaint et Micheline Trudel. Nous désirons les féliciter ainsi que toutes les bénévoles qui ont contribué au succès de ce service à la population de Saint-Gervais.

ACHAT NOUVEAUX LIVRES

La boulangerie Ménard de Marie-France Daigle

Les murmures du château de Lucinda Riley

Le dernier vol de Julie Clark

L'inconnu du presbytère - Tome 2 - Le jeu du hasard de Josée Ouimet

Dépasser l'horizon de Mylène Paquette

Les Orphelins du Pont de Québec de Éliane Saint-Pierre

Des secrets en héritage de Lise Bergeron

MUSÉO

Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Partez à la découverte de différents musées des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches grâce aux laissez-passer MUSÉO. Disponibles d'octobre à mai, les cartes MUSÉO sont valides pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 16 ans et donnent accès gratuitement aux :

1. Musée minéralogique et minier de Thetford Mines
2. Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul
3. Musée de Charlevoix
4. Musée de la civilisation
5. Musée de la mémoire vivante
6. Musée la Lorraine
7. Musée maritime du Québec
8. Musée Marius-Barbeau
9. Musée du Monastère des Augustines
10. Musée Aux trois couvents

Pour bénéficier de ce service, présentez-vous à votre bibliothèque.

Pour tous les détails:

www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo

LE PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES




Vous souhaitez obtenir un livre qui ne se trouve pas dans la collection de votre bibliothèque? Le prêt entre bibliothèques vous donne accès à plus de 22 millions de livres répartis dans près de 842 bibliothèques, et ce, tout à fait gratuitement!

Pour obtenir de l'information sur ce service, consultez le dépliant disponible à la bibliothèque ou rendez-vous à l'adresse www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/peb.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP.





Suzanne Fradet, bénévole

MARS 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
12	13	14	15	16	17	18
ÉLECTION PARTIELLE : PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE DE CONSEILLER(ÈRE) #2						
		JEU DE CARTE FADOQ 13H30 		JEU DE CARTE FADOQ 13H30	SAINT-PATRICK	MESSE 16H
19	20	21	22	23	24	25
ÉLECTION PARTIELLE : PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE DE CONSEILLER(ÈRE) #2 / VOIR NOTE **						
	PRINTEMPS	JEU DE CARTE FADOQ 13H30 		JEU DE CARTE FADOQ 13H30	LES TRIBADOURS FADOQ 19H30	
26	27	28	29	30	31	
		JEU DE CARTE FADOQ 13H30 		JEU DE CARTE FADOQ 13H30		

** 24 MARS : BUREAU EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT JUSQU'À 16H30

AVRIL 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 CONSEIL MUNICIPAL 	5 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00 RÉUNION CERCLE DES FERMIERES 19H DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	6 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	7 MESSE 15H LES TRIBADOURS FADOQ 19H30 VENDREDI SAINT	8 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
9	10 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	11 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	12 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	13 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	14	15
PÂQUES						MESSE 16H
16	17	18 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	19 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	20 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	21 LES TRIBADOURS FADOQ 19H30	22
23/30	24	25 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	26 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	27 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	28	29



IMPRIMERIE



DESIGN



LETTAGE

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca

impressionscredo.ca

ESPACE DISPONIBLE

Kiosque libre-service

Impression en 12 sec.
et facile d'utilisation

Apportez
votre :

- carte mémoire
- disque compact
- clé usb

- 1 Choisissez vos photos
- 2 Recadrez vos photos
- 3 Corrigez les yeux rouges



Proxim

Manon Ruel et Marie-Eve Genois
2604B, avenue Royale, St-Charles • 418 887-3133

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert 7 jours et 5 soirs



9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6028
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net

www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

S.R. ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Pétrolier
- Agricole

Corporation des maîtres électriciens du Québec

R.B.O. : 5702-8261-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

Esthétique
Peau-Se Beauté

Sarah-Ève Bilodeau, Esthéticienne,
Technicienne en Laser
418-885-9013
623, Rte Bégin, Saint-Anselme, Qc G0R 2N0

La touche créative de votre projet!

DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE

AUDREY LAPLANTE
DESIGNER GRAPHIQUE

ALCRÉA DESIGN
Création graphique et événementielle

418 925-7720
audreyl@hotmail.ca

WWW.ALCREA.CA

Pourquoi vous déplacer ?
Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri

LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL
LOCATION DE GARAGES
FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

GARAGE CHEZ TI-PIERRE

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Diagnostic électronique
Antirouille
Vente de pneu



418-887-6750

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285



T.N.C.
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS
A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

310, rue du Repos
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q.: 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Myriam Couillard
Notaire-MBA
Vanessa Fournier
Notaire

LÀ

pour tous vos besoins
en assurance

1 800 463-1911

PROMUTUEL
ASSURANCE
RIVE-SUD



Services
de
climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Télééc.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE


20, 5^e Rang Est
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

MARCHÉ
BONICHOIX
 Épicier - Boucher - Licencié
 * Produits maison * Fruits et légumes * Agence SAQ
CARREFOUR 418 887-3396
 ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais

BOSSE
PRESTIGE
 Débosselage sans peinture sur rendez-vous
 Marc-André Laflamme
 marc-andre.laflamme@hotmail.com
 418 953-4936


NORMAND ASSELIN
 Saint-Gervais
 CÉRÉALES / SOYA / MAÏS 418 882-8920

GOULET & FILS

 Éric Goulet
 108, rue Principale,
 Saint-Gervais QC G0R 3C0
 Tél.: 418 887-3327
 Cell.: 418 882-7600
 eric.goulet@frsgouletetfils.com
 frsgouletetfils.com
 D10W Ptronoxest
 POTTINGER ANDERSON

Roy
 MINI-MOTEUR
 Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
 Serge Roy, propriétaire
 9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
 Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
 LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna

L. ASSELIN inc.
 USINAGE & SOUDURE
 FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
 JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
 TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
 322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0


 GRAND CHOIX DE VIANDE
 PRODUITS LOCAUX
 PLATS CUISINÉS 100% MAISON
 VIANDE À MÉCHOUI
418 916-3144
 192, rue Principale
 SAINT-GERVAIS, QC
 turlo.ca

HORAIRE
 Lundi au vendredi : 9h à 18h
 Samedi : 9h à 17h30
 Dimanche : FERMÉ


 Garage
Patrick Fradette inc.
 Mécanique générale
 • Diagnostic électronique
 • Vente de pneus
 • Pose de pare-brise
 302, Principale
 Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

MORENCY
 SOCIÉTÉ D'AVOCATS
 Martin Bouffard
 mbouffard@morencyavocats.com
 † 418 651-9900 † 418 651-5184 † 514 845-3533 † 514 845-9522
 Édifice Le Delta 3 500, place d'Armes, 25^e étage
 2875, boulevard Laurier, bur. 200 Montréal (Québec) H2Y 2W2
 Québec (Québec) G1V 2M2
 morencyavocats.com


LA MAISON DU ROUTIER
 904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5
 SÉBASTIEN VERMETTE
 Conseiller
 s.vermette@maisonduroutier.com
 Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139
 Téléc. : 418 837-8630
 www.maisonduroutier.com